

Séance du mardi 1^{er} mars 2022 à 20h00 Salle du Mont Blanc

Sont présents :

Autorités	Mme Jeannette Weber, Municipale et Présidente M. Gilles Davoine, Municipal Mme Ioulia Esreb, Conseillère communale
Etablissement primaire	Mme Bettina Thuillard, Directrice M. Olivier Moeri, Enseignant
Etablissement secondaire	M. Cédric Rossier, Directeur Mme Viviane Menétrey, Enseignante M. Jean-Marc Olivet, Enseignant
Sociétés civiles	Mme Fabienne Maréchal, Présidente APE-Gland M. David Capelli, UAPE-Entr'Act) Mme Bettina Schoepflin-Ettaleb, PPLS Mme Patricia Storti, Sociétés Civiles (CRL)
Parents	Mme Valérie Bujes Mme Magali de Preux Boscardin Mme Verena Cruchet Bodelet M. Nicolas Lambelet M. Dominique Pernet
Secrétaire	Mme Tiziana Yammouni
Excusés :	M. Simo Mers, Conseiller communal Mme Claudia Pereira André Mme Frédérique Zeggani, Enseignante Mme Barbara Konrad, Conseillère école-famille M. Sébastien Bertherin, Conseiller communal Mme Sabine Million, Conseillère communale

La séance est ouverte à 20h00.

Au nom de la Municipalité de Gland, Mme Weber souhaite une cordiale bienvenue pour cette séance du Conseil d'établissement et remercie les membres de leur présence.

Se sont excusés pour ce soir, voir les personnes susmentionnées.

Mme Bettina Schoepflin Ettaleb a rejoint le Conseil d'établissement et représente le PPLS de Gland, suite à la démission de Mme d'Ouche.

Mme Françoise Pastoris démissionne du Conseil d'établissement ayant déjà une activité prévue ailleurs tous les mardi soir.

1. Bienvenue

Les membres ont été convoqués par courriel le 11 février 2022 avec le détail de l'ordre du jour. Il n'y a pas de questions ni des remarques concernant l'ordre du jour.

Nous procéderons donc à la tenue de cette séance selon l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 15 novembre 2021
3. Communications de la Municipalité
 - Fête du Chêne 2022
 - Travaux bâtiments scolaires
 - Relax'Resto : accueil des 7P et 8P
 - Nouveau centre sportif
4. Communications des Directions scolaires :
 - Programme de prévention, projets pédagogiques et camps
 - Examens cantonaux et nouvelles normes de promotion
 - Etablissement secondaire : ancien et nouveau règlement pour consultation – les modifications sont en vert dans le texte
5. Propositions individuelles
6. Divers

2. Approbation du procès-verbal 15 novembre 2021

Il n'y a ni remarques ni questions de la part des membres ; le procès-verbal est validé à l'unanimité.

3. Communications de la Municipalité

La Fête du Chêne en 2022

Le Comité est d'accord d'organiser la Fête du Chêne qui aura lieu le jeudi 30 juin 2022. L'Etablissement primaire et le Comité de la Fête du Chêne sont en train de discuter les détails de l'organisation qui seront communiqués ultérieurement. Lors des discussions, la sécurité du cortège a été relevée ; chaque année il y a des nombreux parents qui rejoignent le cortège en cours de route ce qui n'est pas souhaité. Mme Weber souligne que nous avons besoin de personnes pour sécuriser le cortège et invite les membres du Conseil d'établissement à se manifester. Mme Storti aidera volontiers lors du cortège si son horaire de travail le permet.

Travaux bâtiments scolaires

La surélévation des bâtiments de Mauverney C et de Grand-Champ sont prévus. L'étage à Mauverney C offrira d'abord des salles de classe qui serviront ensuite au parascolaire .

Pour l'instant, on ne connaît pas encore les besoins exacts concernant les deux bâtiments pour déterminer par lequel des bâtiments il faudra commencer. Ceci dépendra aussi du nombre d'élèves venant du quartier de la Combe.

Relax'Resto : accueil des 7P et 8P

L'année 2021 a permis de stabiliser le Relax'Resto à midi. Le Service de l'enfance et de la jeunesse a continué l'implantation du dispositif permettant autant aux écoliers de 7-8P et du secondaire de prendre leur pause de midi dans de bonnes conditions.

Début 2022 le groupe d'élève a été partagé en deux pour offrir un espace différencié aux 7P et 8P, dans le but d'améliorer la qualité de l'accueil. Il y a ainsi moins d'attente pour chaque groupe et le repas se passe dans le calme. Pour garantir à l'avenir assez d'espace et une bonne qualité d'accueil, le restaurant scolaire va être agrandi au deuxième étage. Le préavis sera déposé à cet effet lors du prochain Conseil communal.

Bus depuis Grand Champ le mercredi

Un bus part depuis Grand Champ à 12h35, c'est trop tôt pour prendre les élèves du Secondaire qui finissent le mercredi à 12h35. Il faudrait que le bus soit déplacé à 12h45.

Mme Weber s'en occupe, il ne devrait pas avoir de problèmes.

Nouveau centre sportif

Différentes installations et terrains verront le jour au Centre sportif comme un terrain pour le Paddle Tennis, un terrain pour le Beach Volley, des tables de ping-pong, un pumptrack, etc.

La Commune espère qu'il n'y aura pas d'oppositions et que à la fin de l'été, début automne 2022, les travaux pourront commencer.

L'ensemble des luminaires sur les terrains de football ont besoin d'être renouvelés (passage au LED) et les tableaux électriques adaptés aux nouvelles normes. Il y a beaucoup de casses dues au football. Avec les installations LED, la pollution lumineuse sera réduite, les installations pourront aussi être pilotées par iPhone.

Un Gala est organisé le 4 mars à la patinoire pour clôturer la saison, suivi d'un disco sur glace.

L'entrée est gratuite ; restauration sur place. La patinoire fermera définitivement le 6 mars.

Le 31 mars il y aura les Mérites Sportifs régionaux organisés au Théâtre de Grand Champ ; le 1^{er} mai le Gland Spring Run sera de retour. Cette année les stands du marché seront présents à Montoly pour se faire connaître.

Suite à une demande, M. Davoine donne des précisions concernant la zone de rencontre le long du skatepark.

5. Communication des Directions scolaires

- Les Etablissements scolaires présentent en commun les points suivants :
- Programmes de prévention et projets
- Projets pédagogiques
- Camps, sorties, courses d'école
- Examens cantonaux de Référence ECR (avril-mai)
- Examens de certificat
- Nouvelles normes de promotion

Présentation des changements dans le règlement de l'Etablissement secondaire par rapport à celui de 2016 et vote des membres du Conseil d'établissement:

Les changements dans le nouveau règlement sont adoptés à la majorité avec une abstention.

Nous joignons en annexe du procès-verbal le Powerpoint présenté par Mme Thuillard et M. Rossier.

Suite à la présentation, diverses questions sont posées :

- Qu'est-ce qui se passe avec le budget des camps qui n'ont pas eu lieu ?

Il s'agit d'un budget de fonctionnement qui n'est pas thésaurisé. La Commune a pris en charge le financement des camps étant donné qu'elle n'a plus le droit de demander une participation aux parents (à part pour les repas). Elle a aussi accepté de verser un supplément si des camps qui n'avaient pas eu lieu à cause du Covid, étaient finalement organisés. Le budget a été validé par la Municipalité en septembre et accepté par le Conseil communal en décembre.

- Par rapport aux camps à l'étranger :

Les camps n'ont pas lieu à l'étranger cette année pour ne pas dépendre de restrictions d'autres pays. Le Département d'instruction a interdit les voyages en avion, ils pourront par contre se faire en train de nuit. Dès que les élèves passent une nuit à l'extérieur, l'école demande un autotest.

- Concernant les ECR qui comptent à 30% dans la note finale : Est-ce que dans les corrections, on tient compte de la particularité des deux dernières années ?

Les objectifs ne peuvent pas être réduits pour les 8^e; malgré la période compliquée l'année dernière, les résultats des tests étaient très bons. Par contre il y a eu des adaptations pour inclure tous les élèves (Concept 360).

C'est l'enseignant de l'enfant qui fait les corrections et qui connaît donc les difficultés de l'enfant.

- Futurs 1P : inscriptions de 125 enfants, un peu moins que les années précédentes. Ce chiffre peut encore changer avec le nouveau quartier de la Combaz.

5. Propositions individuelles

Le bureau n'a reçu aucune proposition individuelle.

8. Divers

Mme Weber annonce que c'est la dernière séance de la secrétaire étant donné que Mme Yammouni prendra sa retraite officielle fin mai.

Mme Thuillard remercie la secrétaire de la très bonne collaboration avec l'Etablissement primaire.

Dates des séances du Conseil d'établissement en 2022, approuvées par les membres :

Mardi 7 juin à 20h00

Mardi 1^{er} novembre à 20h00

La salle Mont Blanc a été réservée à cet effet.

La séance est close à 21h55.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente :



Jeannette Weber

La Secrétaire :



Tiziana Yammouni